

Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L. – D.U.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, boîte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 09/pfd/464208
N/réf. : AVL/ah/XL-2.461/s518
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : IXELLES. Rue du Trône, 95. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation d'une maison avec rez-de-chaussée commercial.

Suite à votre courrier du 11 avril 2012 sous référence, réceptionné le 12 avril dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 18 avril 2012.

Le dossier concerne un immeuble de style néoclassique situé dans la zone de protection de l'ancienne poissonnerie située 65, avenue du Trône. La demande concerne la rénovation et la transformation de la maison à front de rue ainsi que de l'atelier située en fond de parcelle.

La Commission observe que, bien que situés dans la zone de protection d'un bien classé, les travaux proposés ne seront pas visibles depuis ce bien et modifieront peu son contexte. Elle ne s'oppose donc pas à la demande.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S.